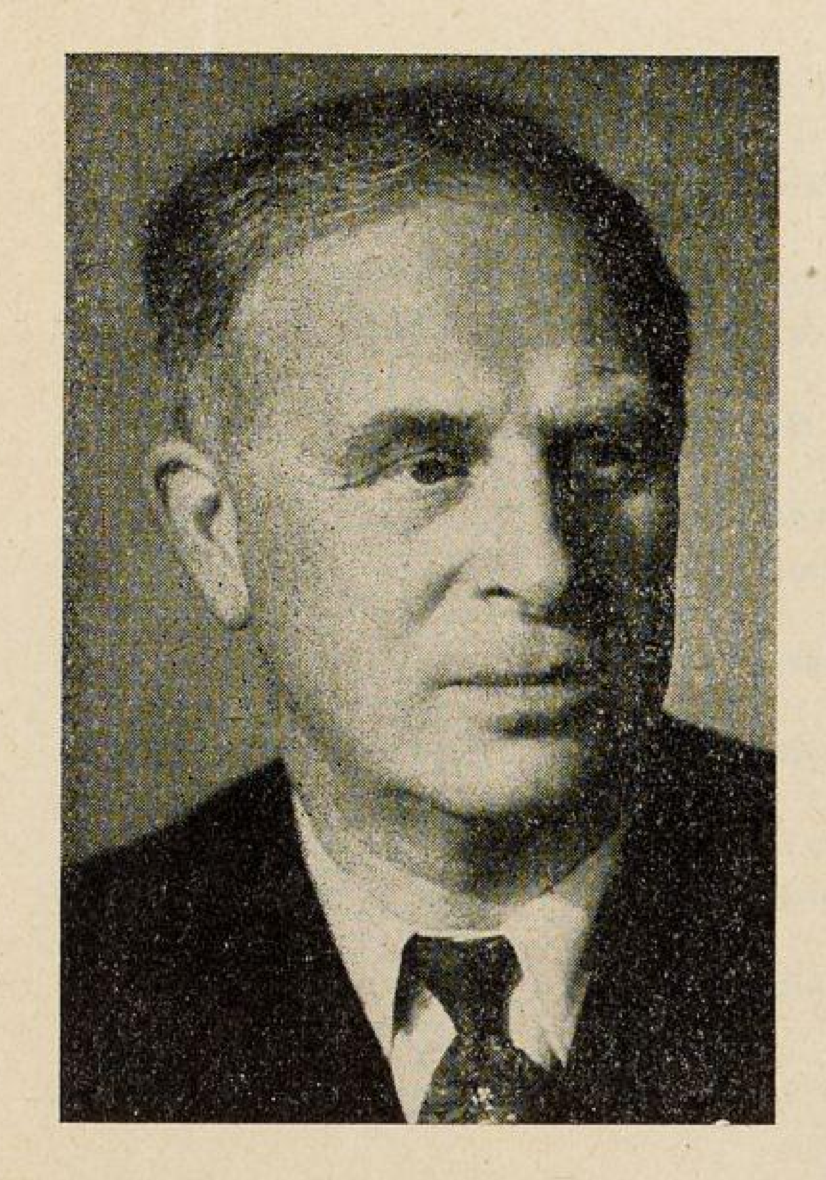


REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME
1re Circonscription de ROUEN
ELECTIONS LEGISLATIVES du 23 NOVEMBRE 1958

René TAMARELLE

Candidat **CHRETIEN et INDEPENDANT**

pour la défense de toutes les libertés avec ceux qui veulent un régime neuf dans une stricte honnêteté

Chères Electrices, Chers Electeurs,

Pour que **CELA CHANGE**, vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer siéger à l'ASSEMBLEE NATIONALE, le 2 janvier 1956.

OR, QU'AVEZ-VOUS VU ?

Vous avez vu les chevronnés de la politique se liguer pour étouffer la voix des nouveaux venus, en rejeter une douzaine par dessus bord pour ramener autant des leurs.

Vous avez vu le Gouvernement s'empresser de distribuer postes officiels et prébendes avantageuses aux vaincus de la veille.

Vous avez vu les professionnels de la politique appuyer des gouvernements tantôt rouge et blanc, tantôt blanc et rouge mais jamais **bleu, blanc, rouge.**

Vous avez vu les ténébreuses tractations engagées par les divers partis politiques pour se partager les places se souciant comme « d'une guigne » du pauvre électeur dit « souverain ». Dans notre région, les marchandages, les vieilles combines ont battu leur plein. Mis à l'écart comme en 1952, j'en suis fier, et aussi comme en 1956 je compte sur vous pour faire bonne et saine justice.

Vous avez vu avec quelle désinvolture ils ruinaient moralement et financièrement notre Pays et la République dont ils se déclaraient les derniers défenseurs.

Mais vous avez vu aussi leur désarroi le 13 mai dernier, tous réclamaient un homme.

Fort heureusement, j'étais depuis longtemps de ceux qui prévoyaient la faillite de ces gouvernements.

Ma seule ambition étant de SERVIR, c'est pour cela qu'en 1919, je choisis un poste modeste d'instituteur libre, à Paris, et en 1925 en Seine-Maritime.

C'EST POUR SERVIR MIEUX ENCORE, qu'en 1942 j'acceptai la direction du Pensionnat St-Victrice, à Bihorel, lequel compte aujourd'hui 300 élèves.

C'EST POUR SERVIR cette belle cité bihorellaise que je sollicitai et obtins depuis 1945 la confiance de mes concitoyens.

C'EST POUR SERVIR que, bravant certaines incompréhensions, je consentis, le 2 janvier 1956, à prendre la défense des commerçants, artisans, industriels, et petits exploitants agricoles, victimes de lois fiscales trop dures ou d'empiètements abusifs de l'Etat.

Si sur le plan communal, j'ai pu obtenir des résultats bénéfiques pour tous — logements, écoles, assainissement, stade, aide efficace chaque mois, depuis 15 ans aux Anciens, etc... — il n'en fut pas de même sur le plan national, non en raison du manque de valeur des chefs, mais par l'absence de cohésion et d'esprit civique de leurs membres.

Vingt fois à la tribune, j'ai crié « CASSE COU » aux gouvernements successifs.

Toutefois par mon action patiente, J'AI :

— entrainé mon Groupe à **voter le maintien de la loi Barangé** qui apporte une aide précieuse à l'Enseignement Libre et par contre coup aux Maîtres de France pour l'équilibre de leur budget scolaire.

— **refusé, obstinément de voter de nouveaux impôts tant que des économies substantielles ne seraient pas réalisées.**

— lutté pour la **réforme fiscale**, reconnue par tous indispensable, mais jamais abordée.

— travaillé efficacement au **redressement** justifié de centaines de situations commerciales et artisanales difficiles.

— **crié au scandale** quand on voulu **toucher au pécule du Prisonnier et à la Retraite du Combattant, créanciers privilégiés de la Nation,** de même que nos Déportés et Victimes Civiles.

— demandé le relèvement des bas salaires, car il ne faut pas abuser de la patience de ceux qui peinent et contribuent si largement à la grandeur de notre Pays.

— **proposé la Retraite égale pour tous,** ce qui assurerait enfin la sécurité des vieux jours ;

— réclamé avec insistance la revalorisation des produits agricoles, l'octroi de crédits importants et à faible taux d'intérêt, **pour aider les petits exploitants et artisans.**

— proposé d'heureuses décisions en faveur de **l'habitat rural, des réalisations scolaires et sportives** (stades, piscines...)

EN RESUME, j'ai donc toujours été pour une large politique **d'expansion économique et de progrès social.**

En dernier lieu mon vote et celui de mes collègues a été déterminant pour l'investiture du Général de Gaulle. Cela aussi, avec toutes ses conséquences est à retenir.

C'est la justification de mon opposition résolue au système et de **mon adhésion mûrement réfléchie au régime nouveau.**

J'ai choisi pour suppléant, **Roland PERTEL,** petit industriel, membre de la Chambre de Commerce, à cause de la similitude de nos convictions.

C'est un chrétien, un libéral, et un travailleur acharné aux prises avec les difficultés de la vie.

Vous pouvez lui faire confiance, nous saurons travailler efficacement, dans l'intérêt de tous, **c'est-à-dire de** la France.

POUR QUE CELA CHANGE, je me suis employé de toutes mes forces.

Mon programme d'hier est celui de demain.

Electrices, Electeurs, il vous reste à compléter le travail afin que la Ve République ne ressemble pas à la IVe comme une sœur jumelle.

Votre OUI massif le laisse espérer.

Ecartant les amis du système, anciens ou nouveaux, vous affirmerez votre volonté en accordant vos suffrages au **seul candidat qui vous a donné des preuves absolues de sa fidélité aux engagements souscrits.**

POUR FAIRE LA Ve PLUS FORTE ET PLUS BELLE,

VOTEZ SANS HESITER POUR

René TAMARELLE

Député-Maire de Bihorel-lès-Rouen
Directeur d'Institution - Ancien Combattant du Maroc
Médaille Coloniale - Carte et Croix du Combattant
Chevalier du Mérite Social - Médaille d'Education Physique
Officier d'Académie - Père de cinq enfants
Président de la Société des Courses de Bihorel
Créateur de la Fête de la Jeunesse Scolaire Catholique
Membre des Commissions
de l'Education Nationale et de l'Intérieur
Président du Comité d'Entr'aide de Bihorel
Vice-Président de la Commission
de la Jeunesse et des Sports
Membre du Bureau du Groupe parlementaire
pour la Liberté de l'Enseignement
Juge à la Haute Cour
Secrétaire général et Trésorier
de l'Association des Maires de la Région Rouennaise

Vu le candidat

« LES AFFICHES DE NORMANDIE » — ROUEN